

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Youssef BEN AMAR

Séance du 9 février 2022

Vœu de soutien pour un nouvel élan pour l'Éducation physique et sportive (EPS) et le Sport

A l'issue de son congrès national, qui s'est déroulé en décembre 2021, le SNEP-FSU a lancé un Appel afin d'augmenter les horaires de l'EPS pour arriver à 4 heures hebdomadaires sur toute la scolarité.

Allonnes, ville labélisée « ville sportive » s'engage au quotidien pour permettre à toutes et tous de pratiquer le sport. En effet, depuis des années, nous avons une politique sportive ambitieuse et alertons l'Etat pour qu'il soit davantage mobilisé en faveur du Sport et de ses acteurs locaux - des clubs et associations sportives.

La perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 à Paris doit être plus que jamais l'occasion de donner au sport toute sa place en matière d'éducation, de cohésion sociale et de santé publique.

A Allonnes, nous y contribuons entre autre en expérimentant depuis des années le Pass'Sport, Atout Sport/Culture, mais aussi en s'inscrivant dans la démarche des cités olympiques. En effet, nous avons comme objectif dans les 3 ans à venir en lien avec les acteurs locaux, mais aussi l'Éducation Nationale et l'USEP de promouvoir le sport pour tous et de permettre aux Allonnais.e.s d'en être des acteurs, de découvrir ou redécouvrir de nouvelles pratiques sportives. Le lancement Allonnes-Paris 2024 le 24 janvier dernier avec le défi des « 2024 tours de pistes » en a été une belle démonstration et une réussite collective réunissant plus de 600 élèves.

Le sport est un vecteur d'émancipation, de rencontres, de fraternité, de dépassement de soi et d'apprentissage de la solidarité. L'Éducation physique et sportive à l'école permet de faire pratiquer des activités sportives à des enfants qui n'y auraient pas accès sans l'école. C'est donc en toute logique que **les élus Allonnais s'associent à cet appel en faveur du Sport afin de redonner ou donner goût aux pratiques sportives à des publics parfois éloignés de celles-ci via le sport scolaire.**

Zone réservée pour visa préfecture

Séance du 9 février 2022

Délibération n° 010-2022
Vœu de soutien pour un nouvel élan pour
l'EPS et le Sport

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Youssef BEN AMAR

C'est pourquoi, nous élus allonnais, appelons les décideurs à :

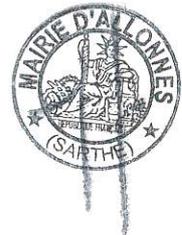
- Renforcer les horaires de l'EPS, seul lieu de pratique physique, artistique et sportive, obligatoire pour tous et toutes, en les portant, dans un premier temps, à 4h par semaine sur toute la scolarité,
- Développer la pratique dans tout l'enseignement supérieur,
- Développer le service public du sport scolaire et universitaire,
- Prévoir un plan de construction et de rénovation d'équipements sportifs adaptés et éco-responsables pour un accès égal sur tout le territoire,
- Porter le budget du ministère des sports à 1% du budget de l'État pour une politique publique de véritable démocratisation,
- Redonner les moyens à la formation aux métiers du sport, notamment pour la filière STAPS, fortement demandée, qui est une des plus sous-encadrées de toute l'université.

Gilles LEPROUST

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Adopte la proposition de Monsieur le Maire
- Délibère en conséquence,

Fait et délibéré aux Jour, Mois, An susdits



Zone réservée pour visa préfecture

Séance du 9 février 2022

Délibération n° 010-2022
Voeu de soutien pour un nouvel élan pour
l'EPS et le Sport